

Compte rendu de séance

Séance du 30 Septembre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	9

Date de la convocation
23/09/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Publication du :

L'an 2024, le 30 septembre à 20 :00, le Conseil Municipal de Commune de Saint-Rémy-du-Plain, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur PRIOUL Dominique, (Maire).

Présents : M. PRIOUL Dominique, M. RAPINEL Stéphane, Mme MEIGNAN Laëtitia, M. BELLIER Dany, M. COQUELIN Emile, M. DIBON Jérôme, M. GUIAVARCH Benoît, M. LECLERC Guillaume, Mme MANGENOT Aurore

Excusés : M. GROUAZEL Pierre, Mme LEBOSSÉ Marie-Jeanne, M. MATHIEU Sébastien, Mme PAUGAM Sylvia, Mme PELÉ Mireille

A été nommé(e) secrétaire : M. DIBON Jérôme

Objet(s) des délibérations

- 2024-052 - Choix maître d'œuvre pour la salle des fêtes :
- 2024-053 - Choix SPS et Bureau de contrôle : travaux école maternelle
- 2024-054 - Agence postale communale : renouvellement de la convention :
- 2024-055 - Devis pour une extension du Columbarium :
- 2024-056 - Devis achat d'un nettoyeur haute pression
- 2024-057 - Décision modificative sur le budget assainissement :
- 2024-058 - Subvention association CATM et Citoyens de la Paix :
- 2024-059 - Devis réalisation terrain de jeux

2024-052 – Choix maître d'œuvre pour la salle des fêtes :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 12 cabinets ont répondu à l'appel d'offres lancé pour choisir un maître d'œuvre pour la construction d'une nouvelle salle des fêtes.

Les différentes propositions ont été étudiées par une commission communale.

Le règlement de consultation prévoyait une note de 40% pour le prix et 60% pour la valeur technique.

Après délibération et au vu du classement des différents cabinets, le conseil municipal retient le cabinet qui arrive le premier du classement à savoir le cabinet d'architecte : ALT 127 de Dol de Bretagne.

2024-053 – Choix SPS et Bureau de contrôle : travaux école maternelle

Des travaux de rénovation énergétique sont prévus dans la classe maternelle. Une consultation a été lancée afin de choisir d'une part un Bureau de contrôle et d'autre part un cabinet pour la mission SPS (sécurité et protection de la santé) catégorie 2

Monsieur le Maire donne les résultats au conseil municipal :

Bureau de contrôle :

Entreprises	Montant HT	Classement
VERITAS	3085.00€	2
QUALICONSULT	2430.00€	1
APAVE	3535.00€	3
SOCOTEC	3790.00€	4

Mission SPS

Entreprises	Montant HT	Classement
VERITAS	1805.00€	3
QUALICONSULT	1680.00€	2
ATAE	1090.00€	1
APAVE	2710.00€	4
SOCOTEC	2777.00€	5

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir les sociétés les mieux disantes à savoir :

- Bureau de contrôle : QUALICONSULT de Saint-Grégoire
- SPS : ATAE de Rennes

2024-054 – Agence postale communale : renouvellement de la convention :

La convention qui lie la commune de ST RÉMY DU PLAIN à la poste arrive à échéance le 26 octobre 2024.

Le conseil municipal prend connaissance des termes de la nouvelle convention proposée par la poste et après délibération, autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec la Poste pour une durée de 9 ans à compter de la date d'échéance de la convention actuelle.

2024-055 – Devis pour une extension du Columbarium :

Monsieur le Maire présente différents devis au conseil municipal pour l'achat d'une extension du columbarium actuel.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise LAMBERT TURPIN de Bazouges La Pérouse pour un montant de 3980€ HT

2024-056 – Devis achat d'un nettoyeur haute pression

Monsieur le Maire présente différents devis au conseil municipal pour l'achat d'un nettoyeur à haute pression.

Après délibération, le conseil municipal décide d'acheter :

- Un nettoyeur haute pression STIL 170 PLUS chez LP MOTOCULTURE à Bazouges la Pérouse d'un montant de 782.50€HT.

2024-057 – Décision modificative sur le budget assainissement :

Des avances financières sur le marché des travaux de la station d'épuration ont été versées aux entreprises suivantes :

- OTV : 28881.48€
- NOREE : 17690.23€
- MENARD TP : 10905.17€

Des opérations comptables entraînent une modification du budget par des opérations d'ordre budgétaire

Il est donc nécessaire de prévoir les crédits suivants :

Dépenses : 2313-041 : 57476.88€

Recettes : 238-041 : 57476.88€

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à cette décision modificative sur le budget assainissement 2024.

2024-058 – Subvention association CATM et Citoyens de la Paix :

Le 7 juillet 2024, une journée commémorative pour le 80^{ème} anniversaire du massacre de « la Bitonnerie », était organisée par l'association des combattants de ST REMY DU PLAIN. Le bilan financier de cette journée fait apparaître un déficit de 522.66€.

Après délibération, le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 522.66€, à l'association organisatrice « CATM et Citoyens de la Paix de ST REMY », afin de couvrir ce déficit.

2024-059 – Devis réalisation terrain de jeux

Mr le Maire présente au conseil municipal deux devis pour les travaux de réalisation d'un terrain de jeux près de la salle des fêtes.

Entreprises	Travaux préparatoire	Terrain de pétanque	Aire de jeux	Total	Option
COUBOULIC-ROBINARS TP	765€HT	5595.29€HT	2990.25	9350.54	2283.00
DORE Ludovic	676€HT	3317.30	2647.38	6640.68	

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir la proposition la moins chère, à savoir celle de l'entreprise « Ludovic Doré » de Bazouges la Pérouse pour un montant de 6640.68€HT

Questions diverses :

Devis réparation « lave-vaisselle » : Devis HORIS accepté pour un montant de 563.34€HT

Marché pour le diagnostic de l'église : Marché infructueux. Le relancer plus tard.

Plate-forme pour conteneurs : A voir avec le smictom

Etude globale : Balade urbaine le 19 octobre

Journée guirlandes : le samedi 26 octobre

Séance levée à : 22:15

En mairie, le 10/10/2024

Le Maire

Dominique PRIOUL